



LYSTER



# AVIS PUBLIC

---

**À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PAR L'ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2017, DU RÈGLEMENT POUR FIXER LES TAUX DE TAXES ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2017-2018-2019 DE LA MUNICIPALITÉ DE LYS TER**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lyster :

QUE les membres du Conseil de la Municipalité de Lyster adopteront le budget de l'exercice financier 2017, le règlement pour fixer les taux de taxes et les conditions de perception pour l'exercice financier 2017, ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2017-2018-2019, lors d'une séance spéciale qui sera tenue **lundi le 5 décembre 2016 immédiatement après la séance ordinaire** au bureau municipal situé au 2375, rue Bécancour à Lyster.

Donné à Lyster, le 11 novembre 2016.

**Suzy Côté**

**Directrice générale et secrétaire-trésorière**